

Formation

Rénover les murs en pierres sèches

mecredi 1er et jeudi 2 octobre 2014

Contenu de formation

Intervention de Thierry Prandi, oléiculteur à Sigale

1er jour

Matinée : Définition d'un mur en pierres sèches. Le mur de pierre sèche: où, pourquoi, comment? Principes de montage et de rénovation. Règles de sécurité

Après-midi : Préparation du site, analyse du chantier, présentation des tâches, des pierres, des outils, de la technique. Démontage, tri des pierres, implantation du mur, poses des premières assises.

2eme jour

Matinée : Démarrage de la partie pratique : Pose et taille de moellons bruts, taille des pierres,

Après-midi : Progression dans la pose et taille de moellons bruts. Pose des pierres de couronnement, finitions, rangement

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-FSE). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet, personnes intéressés par la rénovation des murs en pierres sèches.
- Lieu : Sigale (06), Ferme du Riolan



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Rénover les murs en pierres sèches du mecredi 1er et jeudi 2 octobre 2014

- 2 journées : 200 € 160 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FEADER/FSE)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :
merci de joindre une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarrage d'installation délivrée par les Points Infos ou CEPPP.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX
Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :

